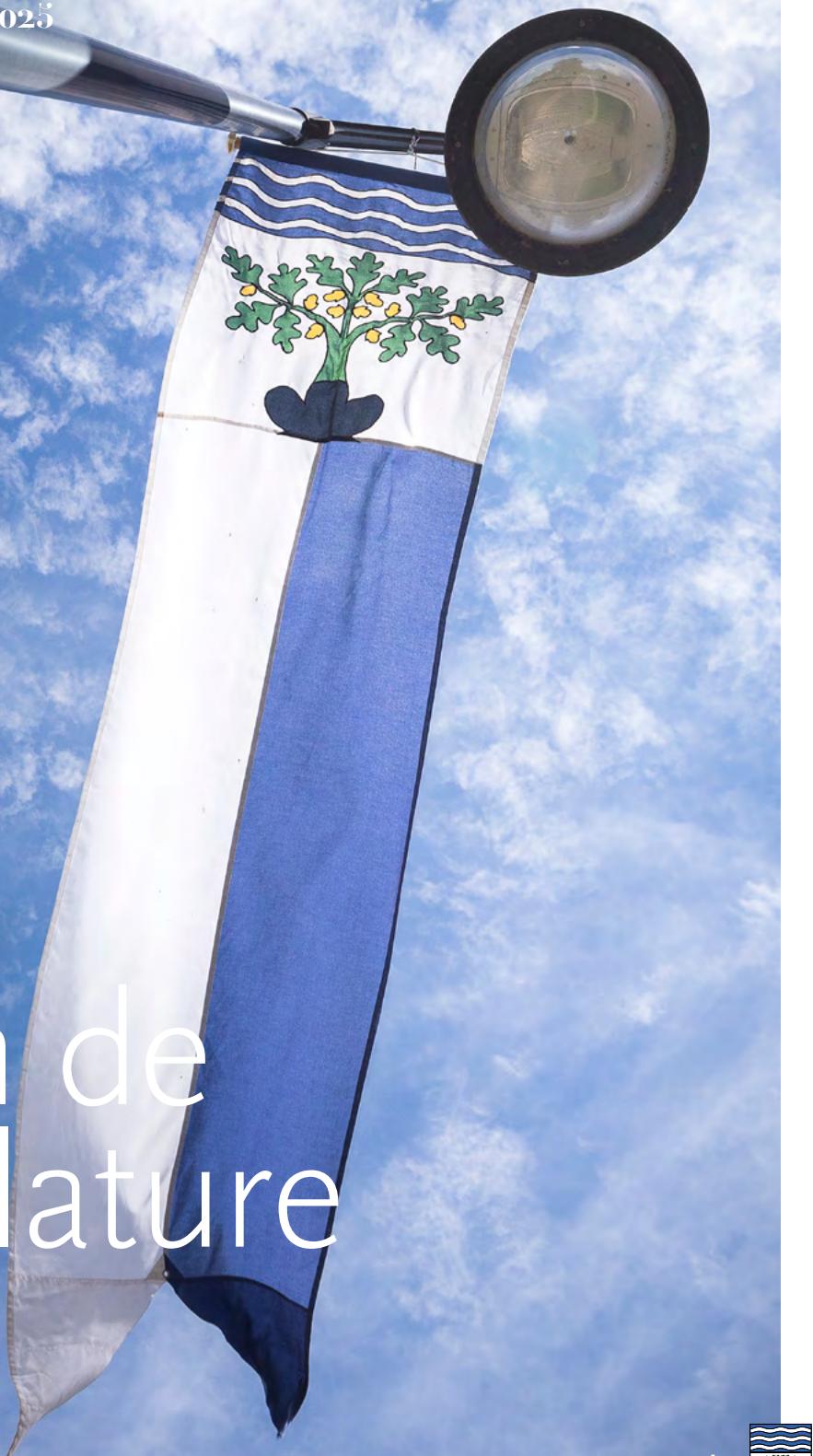


# *le Tannayroli*

N°  
53

Le périodique de Tannay  
Édition décembre 2025

2021–2026  
Bilan de  
législature



[www.tannay.ch](http://www.tannay.ch)



N°  
53



# Sommaire

Éditorial	3
Informations officielles	4
Bilan d'une législature - Introduction	5
• 2021-2026 Investir pour le futur	6-7
• Finances	8
• PACom	9
• Renaturation du Torry	10
• Le Port du Torry	11
• Ecole, sport, transport, espaces verts et développement durable	12-13
Elections communales 2026	14
Buvette de la plage	15
TannEco	16-17
Le village en images	18-19
Avis officiels	20



# Éditorial



MUNICIPAL

Fabrice Beaux

## Un esprit de village où chacun trouve sa place

Chères habitantes et chers habitants de Tannay,

**Nous voici arrivés à cette période si particulière de l'année où les jours raccourcissent, où les lumières de fin d'année illuminent nos rues et où l'esprit des fêtes nous invite à nous retrouver. C'est dans cette atmosphère chaleureuse que je m'adresse à vous pour ce numéro de décembre 2025.**

Les festivités de fin d'année approchent à grands pas ! La traditionnelle visite du Père Noël organisée par l'Amicale ravit petits et grands, et bientôt viendra le moment de célébrer l'Indépendance vaudoise. Ces rendez-vous annuels sont l'occasion de se retrouver, de partager un verre ou un sourire, et surtout de se souhaiter mutuellement une belle fin d'année et une année nouvelle pleine de promesses. Ces moments de convivialité, simples mais précieux, sont au cœur de ce qui fait l'harmonie de notre village.

**Car c'est bien là l'essence même de ce qui fait la force de Tannay: cette capacité à préserver un esprit de village où chacun trouve sa place, où les générations se côtoient, où les associations dynamisent notre vie commune.**

Cette harmonie ne se décrète pas, elle se cultive au quotidien, dans le respect mutuel et dans l'engagement de chacune et chacun pour le bien-être collectif.

Cette fin d'année est également pour nous l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les quatre années et demie qui viennent de s'écouler depuis le début de cette législature. Que de chemin parcouru ! Le nouveau port du Torry qui accueille désormais fièrement ses bateaux, la renaturation du Torry qui a transformé nos rives en un espace naturel remarquable, l'acquisition et la rénovation de l'immeuble Floréal au cœur du village, la création d'une UAPE répondant aux besoins des familles, sans oublier tous les projets liés à la transition énergétique et à la protection de l'environnement. Vous trouverez d'ailleurs dans les pages de cette édition de nombreux autres exemples de ces réalisations qui témoignent du dynamisme de notre commune.

Ces réalisations, nous les devons à un travail d'équipe exemplaire. Je tiens à remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale qui, par leur professionnalisme et leur dévouement quotidien, permettent à notre commune de fonctionner et de mener à bien tous ces projets. Nous les devons également à notre Conseil communal qui n'a cessé de nous soutenir, et à nos citoyennes et citoyens qui ont fait preuve de patience et de compréhension lors des différents chantiers. Nous les devons aussi à nos associations, à nos bénévoles, à toutes celles et ceux qui, dans l'ombre, œuvrent pour faire vivre notre commune.

Nous sommes fiers du travail accompli, fiers de voir notre village évoluer tout en préservant son caractère et ses valeurs. Fiers aussi de constater que Tannay reste ce lieu où il fait bon vivre, où l'on peut profiter d'un cadre exceptionnel entre lac et nature, tout en bénéficiant des infrastructures modernes dont une commune se doit de disposer.

Alors que nous nous apprêtons à tourner la page de 2025, je forme le vœu que cet esprit d'harmonie et de collaboration qui nous caractérise continue de nous animer. Que les fêtes de fin d'année soient pour vous toutes et tous synonymes de joie, de partage et de moments précieux auprès de vos proches.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine de promesses pour notre belle commune !

# Informations officielles

## Décisions du Conseil communal

### Dans la séance du 16 juin 2025 :

- Préavis municipal n° 50/25 (accepté) relatif au Règlement sur la protection du patrimoine arboré
- Préavis municipal n°51/25 (accepté) relatif à la reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région de Nyon (DISREN)
- Préavis municipal n° 52/25 (accepté) relatif au Rapport de gestion 2024
- Préavis municipal n° 53/25 (accepté) relatif aux Comptes communaux 2024
- Préavis municipal n° 54/25 (accepté) relatif aux Comptes 2024 de l'EIPT

### Séance du 15 septembre 2025

- Préavis municipal n° 55/25 (accepté) relatif à l'utilisation des caméras de vidéosurveillance
- Préavis municipal n°56/25 (accepté) relatif à la révision des indemnités du Conseil communal et de la Municipalité
- Préavis municipal n° 57/25 (accepté) relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration pour 2026
- Préavis municipal n° 58/25 (accepté) relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2026
- Préavis municipal n° 59/25 (accepté) relatif à la demande de crédit de CHF 77'282 pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte

### VACANCES DE NOËL

L'administration communale sera fermée du 24 décembre 2025 au 5 janvier 2026

La déchetterie intercommunale sera fermée les jours fériés et les 24 et 31 décembre après-midi

Route F.L.-Duvillard 6  
CP 73 - 1295 Tannay  
Tél : 022.960.95.55

### HORAIRES ADMINISTRATION

Lundi Fermé  
Mardi / Office de la population 07h30 - 12h00  
Mercredi / Greffe municipal 08h00 - 12h00  
Jeudi / Office de la population 14h00 - 18h00  
Vendredi / Greffe municipal 08h00 - 12h00

### HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	Matin fermé	14h00-18h00
Mardi	09h00-12h00	Après-midi fermé
Mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	Matin fermé	14h00-18h00
Vendredi	Matin fermé	14h00-19h00
Samedi	09h00-18h00	non-stop

### ADMINISTRATION COMMUNALE

<b>Greffé :</b>	<b>Secrétaire municipale</b> , Martine Ray-Suillot <b>Secrétaire municipale adjointe</b> , Laurence Jeannin-Simonitto
<b>Office de la population :</b>	<b>Préposée au contrôle de l'habitant</b> , Anne-Isabelle Ramseyer
<b>Bourse :</b>	<b>Boursière</b> , Hana Jebori <b>Boursière adjointe</b> , Vladimíra Pivníková
<b>Technicien communal :</b>	Teodoro Rossolino
<b>Gestion du port du Torry :</b>	Debora Gervaz
<b>Service extérieur :</b>	Laurent Bitter, Yves Deferne, Marc Randin, Brwa Zrary

Pour être informé en permanence à propos de la commune de Tannay

[www.tannay.ch](http://www.tannay.ch)



# Bilan d'une législature

© Lucien Kolly



SYNDIQUE  
Denise Rudaz

## Introduction

**Faire le bilan d'une législature n'est pas chose aisée, tant l'aventure est riche et mouvementée, jalonnée par autant de projets que d'imprévus. Nous avons choisi de vous énumérer les principales réalisations ayant un impact sur le bien vivre à Tannay.**

Cette énumération est aussi une incitation à motiver ceux qui désirent postuler à un mandat dans le cadre de la gestion de la commune.

Le rôle des élus est primordial quant aux orientations choisies pour l'évolution de la commune. Le citoyen qui vous élira compte sur votre discernement et votre capacité à faire les bons choix. Vous serez au cœur des discussions et participerez directement à la politique communale. N'hésitez donc pas à vous présenter.

Denise Rudaz



© Lucien Kolly

## Château de Tannay: un nouveau mode de chauffage

Classé au patrimoine régional du canton, le château de Tannay ne pouvait être isolé selon les techniques actuelles, comme nous aurions souhaité pouvoir le faire.

De ce fait, afin de chauffer le château et son annexe plus efficacement, mais aussi dans une

démarche plus respectueuse de l'environnement, nous n'avons eu d'autres choix que celui d'installer un chauffage à pellets pour remplacer la citerne à mazout, la température générée par les pompes à chaleur étant insuffisante pour un bâtiment aussi mal isolé.

# 2024–2026

## Rachat de la parcelle 139, «Floréal» par la commune

Lorsque soudain se présente une opportunité inespérée, vous la saisissez...ce qui a été le cas lorsque la commune a fait valoir son droit de préemption sur la parcelle 139 (Parc et bâtiment « Floréal »).

Les générations futures nous saurons gré d'avoir acquis ce bel espace de verdure de 4'000 m<sup>2</sup>, doté d'un immeuble villageois datant de 1860, abritant dix appartements.

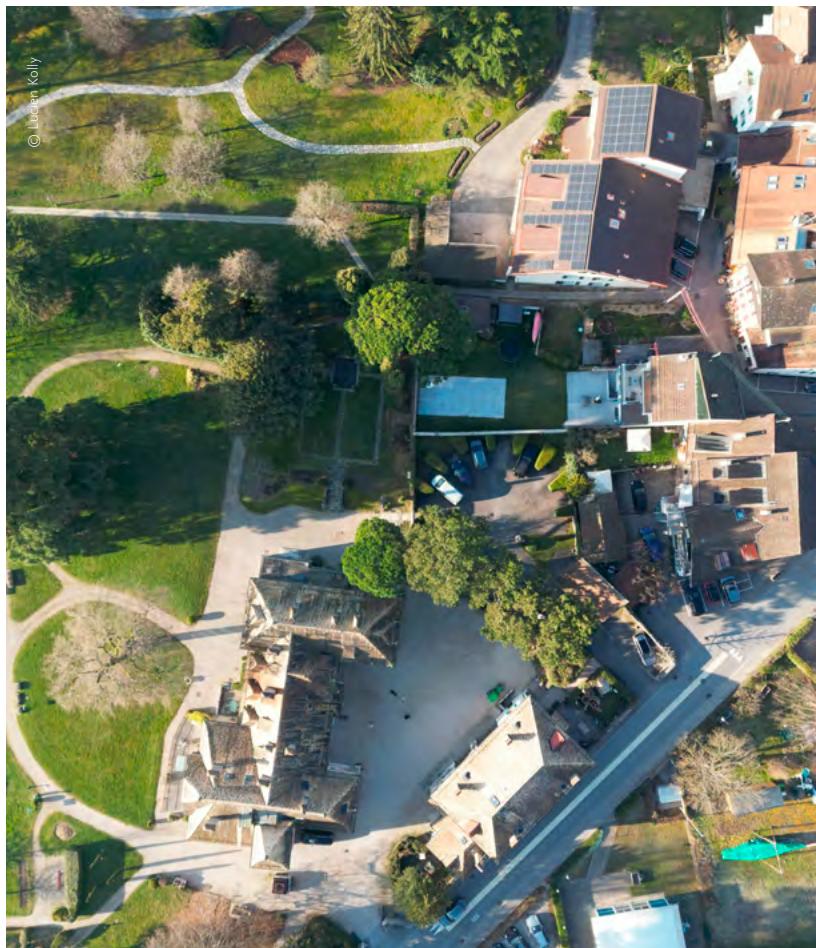
La mauvaise isolation du bâtiment, due à sa construction ancienne, nous a amené à entreprendre d'importants travaux de rénovation, principalement au niveau énergétique : isolation de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques, rénovation des murs et fenêtres, en vue de l'installation d'une pompe à chaleur géothermique.

## Une crèche à Tannay, dans le bâtiment «Floréal»

Parmi ces dix appartements se trouvait un appartement de 220 m<sup>2</sup>, vacant mais nécessitant une complète réfection. Que faire, quelle affectation lui donner? encore un appartement de luxe? Après mûres réflexions et au vu du nombre d'objets relativement chers dans la commune, nous avons choisi de répondre à un besoin collectif et privilégié sa transformation en crèche. Les travaux achevés, elle ouvrira ses portes en août 2026.

Comme vous pouvez l'imaginer, aménager un local destiné à accueillir de très jeunes enfants, avec des normes particulièrement strictes dans une vieille bâisse n'a rien d'une sinécure.

La commune pourra ainsi s'enorgueillir de réunir dans un même parc, une crèche, une école et une UAPE.





© Lucien Kolly

# Investir pour le futur

## Installation de panneaux photovoltaïques au centre du village

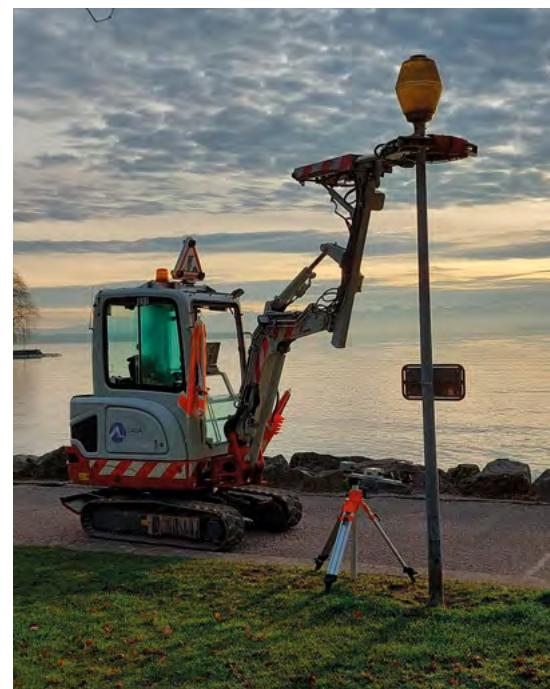
L'immeuble du centre du village, propriété de la commune, abrite 3 commerces, 8 appartements et une salle communale, impliquant une consommation et des dépenses énergétiques

conséquentes. L'installation de panneaux photovoltaïques s'est imposée comme un investissement judicieux, permettant de réaliser chaque année une économie significative.

## Eclairage public : de nouveaux luminaires

Lorsque l'édition de ce Tannayroli paraîtra, le changement des luminaires ne sera pas encore achevé, il le sera d'ici mi-février 2026. Ces travaux d'ampleur permettront non seulement d'économiser des frais d'électricité grâce à la pose de LEDS, mais aussi de bénéficier d'un éclairage modulable selon les heures, réduisant ainsi les nuisances lumineuses tant pour les habitants que pour la faune.

Denise Rudaz



# Finances



VICE-SYNDIC

Claus Hässig

## Finances communales Point de situation

### **Comment gérer efficacement nos finances communales face à l'accumulation des déficits publics observés aux niveaux cantonal et national ?**

Il convient de souligner l'importance d'une gestion rigoureuse. La Municipalité s'attache à surveiller attentivement l'évolution des recettes et à adapter ses dépenses pour garantir la stabilité budgétaire. Cette vigilance permet d'anticiper les éventuelles fluctuations et d'ajuster les priorités en fonction des besoins les plus pressants.

Les derniers comptes communaux validés par le Conseil communal en juin dernier sont ceux de 2024, avec un bénéfice de 290'000 CHF; Résultat réjouissant, malgré une baisse des rentrées fiscales, que la commune avait anticipée. Le montant total des charges était de 14'766'000 CHF, et les recettes de 15'056'000 CHF.

Autre fait important: au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la dette communale était encore de 15'750'000 CHF. En cette fin d'année 2025, elle a diminué de deux millions de francs pour atteindre 13'750'000 CHF. Rappelons que le plafond d'emprunts pour la législature 2021-2026 est de 22'000'000 CHF. Cette évolution permettra à la prochaine législature de commencer son mandat sans endettement excessif.

La publication de ce dernier Tannayroli 2025 coïncide avec la finalisation du budget 2026 par la Municipalité, avant son examen par le Conseil communal lors de la séance de décembre. Ce budget reste sur la même ligne directrice : face à l'incertitude ambiante, le budget 2026 tiendra compte d'une baisse des rentrées fiscales, estimées entre 2% et 3%, si l'on s'en réfère à la tendance observée ces derniers mois. Il en ira de même pour les charges qui seront présentées.

Le budget 2026 sera le plus restreint depuis quatre ans, affichant probablement un léger excédent de charges. Ce dernier est lié à une nouvelle contribution, imposée par le Canton, qui pourrait faire perdre environ 220'000 CHF à la commune. La Municipalité, ainsi que d'autres communes, s'oppose à cette charge mais se prépare cependant à l'éventualité de son application.

Claus Hässig





# PACom

# Le nouveau PACom Un travail de longue haleine

**Quel sera le visage de notre village dans dix ans? La révision du nouveau Plan d'Affectation Communal (PACCom) aura été l'un des enjeux majeurs de la Municipalité actuelle tout au long de sa législature.**

La marge de manœuvre des communes est limitée quant à leur politique d'urbanisme au niveau local, tant les exigences des lois fédérales et cantonales sont contraignantes. Malgré cela, la Municipalité se devait de mettre en œuvre sa vision d'une commune où il fait bon habiter et vivre.

Le plan d'aménagement communal doit être actualisé tous les dix à quinze ans. Le précédent datant de 2010, la révision a été lancée en 2017. Techniquement et politiquement complexe, sa finalisation a nécessité plusieurs années d'échanges et de travail.

Comme dans d'autres communes du canton, au cours du processus, la Municipalité a engagé un dialogue avec les habitants du centre du village. C'est ainsi qu'en 2022, ont eu lieu plusieurs réunions et ateliers de réflexion.

Les propositions formulées lors de ces ateliers ont été intégrées dans un guide architectural et paysager. Par ailleurs, les réflexions issues de ces ateliers contribueront à façonner l'apparence du chemin des Molards, une fois les importants travaux de construction actuels achevés.

Dans un même temps, le Canton nous a demandé de densifier les zones construites existantes, alors que notre ancien règlement local avait pour objectif de maintenir des zones villas aérées et peu urbanisées. En contrepartie de l'abolition de ce règlement non conforme au droit fédéral, la Municipalité a introduit une mesure compensatoire, à savoir un indice de verdure minimum: chaque parcelle en zone de faible densité, devant consacrer une surface verte perméable d'au moins 50% d'un seul tenant.

Bien que les mesures précédemment énoncées aient été acceptées par le Conseil communal en mai 2025, les derniers ajustements sont encore en cours avec le Canton.

Nous avons bon espoir que la révision du PACOM soit finalisée d'ici la fin de la législature actuelle, l'avenir paysager et patrimonial de notre village étant une priorité pour tous ses habitants.

Claus Hässig





## Mise à ciel ouvert du Torry et renaturation de son embouchure

**Le promeneur sur les rives du lac admire aujourd’hui la passerelle, réalisée en 2024, qui enjambe élégamment le Torry. En s’arrêtant, son regard embrasse alors tout le panorama du Léman et ses montagnes, tandis qu’à ses pieds les canards s’ebattent et nidifient dans les roselières jalonnant l’embouchure du Torry.**

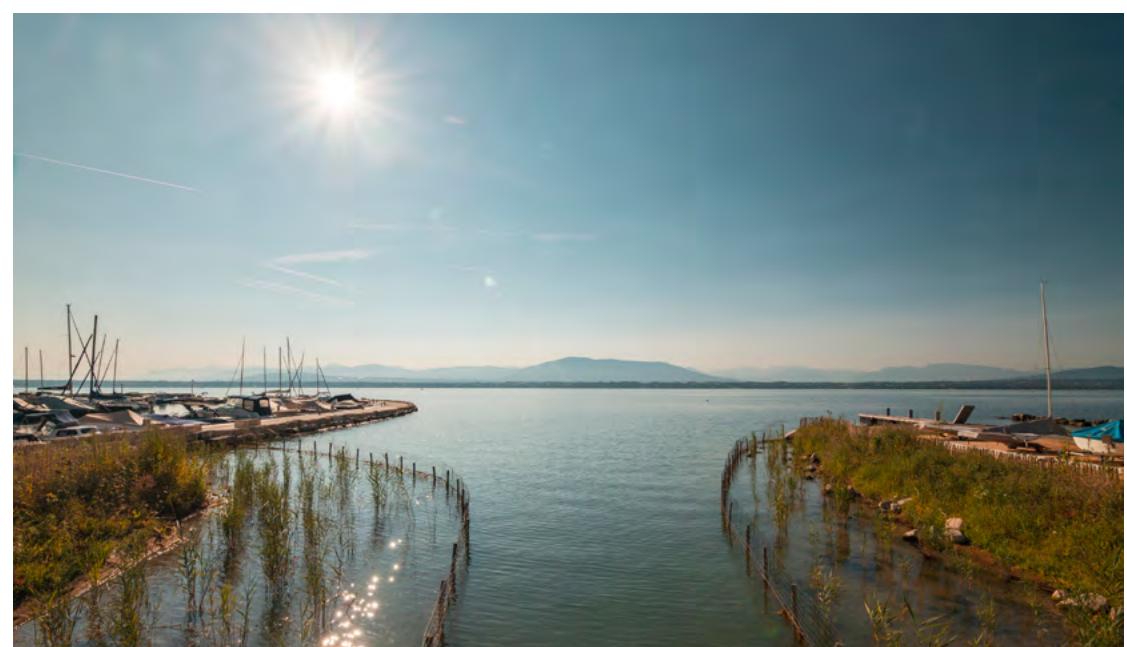
Qui se souviendra dans quelques années que le Torry était canalisé dans une conduite souterraine, à l’extrémité de laquelle, branches et feuillages s’accumulaient régulièrement, entravant le débit de la rivière avec un risque d’inondations certain. Aujourd’hui avec la suppression de cette canalisation, ce risque a disparu.

La renaturation du Torry, sur une longueur de 150 mètres entre la Route Suisse et le rivage du lac, constitue un élément central du réaménagement de l’espace lacustre de Tannay et Mies. Ce projet, conduit conjointement par les deux communes a bénéficié d’un soutien significatif du Canton qui l’a financé à 95 %.

L’ouvrage démarré en automne 2023, s’est avéré complexe en raison des nombreuses contraintes, telles que la sécurisation de la traversée de la Route Suisse et l’accès au chantier naval.

La renaturation du Torry a permis de réhabiliter un espace naturel devenu rare autour du Léman, favorisant un biotope idéal à la reproduction de la faune. Simple et sauvage, cet environnement est devenu un lieu de promenade prisé, longeant le lac jusqu’à la plage de Mies.

Claus Hässig



► Plta, Ti. Grae conum tabus andienam dum sentena tastric



© Lucien Kolly

# Le Port du Torry



MUNICIPAL  
Fabrice Beaux

## Trente ans d'efforts couronnés de succès

**Lorsque nous contemplons aujourd'hui le Port du Torry avec ses pontons alignés, ses bateaux amarrés et sa magnifique promenade qui s'avance sur le lac, il est difficile d'imaginer le long chemin parcouru. Plus de trente années de discussions, de planifications et de défis administratifs ont été nécessaires pour transformer ce rêve en réalité.**



### UNE LONGUE MATURATION

Les premières discussions concernant un port intercommunal entre Mies et Tannay remontent aux années 1990. Le chemin s'est avéré long: études de faisabilité, choix techniques, financements, autorisations cantonales et fédérales. C'est en 2017 que le projet a véritablement pris son envol avec la création de l'Entente Intercommunale du Port du Torry (EIPT). Les travaux ont débuté fin janvier 2022.

### UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Dix-sept mois de travaux intenses ont été nécessaires. Malgré les défis liés au contexte international – pénuries de matériaux dues au COVID-19 et au conflit ukrainien – le chantier s'est achevé dans les délais et les budgets prévus. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 980 tonnes de palplanches en acier, 6'550 tonnes d'enrochements, 5'740 tonnes de sable, et un investissement de 6,5 millions de francs.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, le Port du Torry ouvrira officiellement ses portes avec ses 136 places d'amarrage. La promenade publique de 153 mètres sur la

digue est rapidement devenue un lieu de balade prisé, offrant une vue imprenable sur le lac.

### UN SUCCÈS PARTAGÉ

Aujourd'hui, le port affiche complet et la liste d'attente témoigne de son attractivité. L'aménagement global de la zone a été complété avec les pavillons à Mies, le pavillon technique à Tannay et la nouvelle pêcherie tenue par Jean-Charles Bensadoud, qui propose ses produits frais aux habitants de la région.

Au-delà de l'infrastructure, le Port du Torry représente un magnifique exemple de collaboration intercommunale. Cette réalisation entre Mies et Tannay démontre que l'intercommunalité est une manière concrète et efficace de répondre aux besoins de nos citoyens.

Le Port du Torry est devenu bien plus qu'une simple infrastructure nautique. C'est un lieu de vie, un espace de rencontre qui enrichit le quotidien de nos concitoyens et s'inscrit dans notre vision d'un développement harmonieux respectueux de la beauté naturelle de nos rives lacustres.

# École, sports, transports, espaces verts et développement durable



MUNICIPAL

Michaël Schlegel

## Premiers plongeons à la piscine des Rojalets : une rentrée réussie

**La piscine des Rojalets a enfin ouvert ses portes à l'occasion de la rentrée scolaire. Les élèves de l'établissement primaire de Terre Sainte ont ainsi pu profiter, dès la rentrée et comme prévu, des premiers cours de natation dans les nouveaux bassins.**

Même si les premières expériences dans l'eau n'ont pas duré bien longtemps, les enfants ont vécu une belle aventure! Entre le départ de l'école, le trajet en bus, la descente dans les locaux de la piscine, le passage aux vestiaires, le comptage des élèves, les consignes, le plongeon, puis le séchage, l'habillage et le retour à l'école, les premiers enfants ayant tenté l'expérience n'ont pu profiter que de quelques minutes de baignade. Mais à cet âge-là, les progrès sont rapides : l'objectif de 30 à 40 minutes de natation par séance a très vite été atteint !

L'ouverture de la patinoire a également eu lieu lors de l'inauguration officielle de la piscine samedi 15 novembre. Ponctuée de quelques moments d'émotion, cette célébration a surtout été une belle fête populaire avec de joyeuses activités pour tous.

Un grand bravo, ainsi que nos chaleureux remerciements, à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet depuis ses débuts jusqu'à sa mise en service. Ce grand projet pour notre région, évoqué depuis près de quinze ans, a enfin pu voir le jour.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de venir y faire un plongeon, la Commune de Tannay offre des entrées individuelles nominatives à ses habitants.

L'offre est limitée à deux entrées par ménage, dans la limite du stock disponible. Les billets peuvent être retirés auprès du Greffe communal, dès le 5 janvier 2026.



© veroniquegabrielle

## Vidéosurveillance : un cadre renforcé et strictement encadré

Lors de sa séance du 15 septembre 2025, le Conseil communal de Tannay a validé le nouveau règlement d'utilisation de caméras de vidéosurveillance. Ce règlement a été mis à jour et permet, moyennant autorisation de la préfecture, l'installation de caméras de surveillance en cas de déprédatations récurrentes au même endroit et ce,

malgré d'autres moyens moins coercitifs mis en œuvre. L'objectif n'est pas de multiplier les caméras sur notre territoire communal, mais bien de les installer en dernier recours aux endroits où les déprédatations se multiplient malgré les efforts, déjà déployés.



© veroniquegabriele

## ECOLE DE TANNAY

Si l'apprentissage des leçons se fait en classe, la collégialité, le partage et les amitiés naissent à la récréation...la Municipalité a ainsi participé à l'aménagement de la cour de l'école par :

- La mise en place de buts et paniers de basket
- La plantation d'arbres dans la cour

## INTERCOMMUNALITÉ ECOLES ET ACCUEIL DE JOUR (APE) :

Face à une demande croissante de places d'accueil extra-scolaire, l'APEJ et les communes de Terre Sainte ont œuvré ensemble pour offrir un plus grand nombre de places en UAPE : (août 2021 : 537 places, août 2026 : 699 places),

- Ouverture des UAPE pendant les vacances
- Crédit de nouvelles places de crèche (août 2021: 144 places, août 2026: 210 places), ceci incluant l'ouverture de nouvelles crèches (Easykids Founex 2024, Tannay Floréal prévue en 2026)

Michaël Schlegel

## BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX (ARSCO) ET AUTRES ÉCOLES COMMUNALES

- Ouverture de la piscine patinoire des Rojalets
- Création de nouvelles classes aux Rojalets
- Nouveau plateau sportif aux Rojalets
- Crédit de nouvelles classes à Mies

## TRANSPORTS

- Développement et pérennisation de l'offre nocturne (ligne 891)
- Remise en service de l'arrêt de bus à Manor

## DÉCHETTERIE

- La nouvelle déchetterie intercommunale, en place depuis le début de la législature, fonctionne bien.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Soutien financier à l'association TannEco depuis sa création

## PARCS

- Inventaire des arbres remarquables



© veroniquegabriele

## Conclusion

Pendant toute sa législature, la Municipalité a œuvré à investir, réhabiliter, rénover, construire pour le mieux-être des habitants, avec une vision pérenne de ses investissements, alliant le respect des réalisations existantes et la volonté de se projeter dans un avenir serein, par une démarche réaliste et respectueuse de l'environnement, garante de l'avenir des générations futures.

Nous sommes conscients de tous les projets qui restent à mettre en œuvre pour améliorer notre empreinte écologique, mais nous avons toujours veiller à garder un budget équilibré afin d'assurer le financement de nos engagements en préservant le capital d'investissement qui permettra de réaliser les travaux à venir.

Denise Rudaz



© Lucien Kolly

# Elections communales 2026

## Chères et Chers Tannayrolis,

En mars 2026 auront lieu les prochaines **élections communales** comprenant la nomination de vos représentant(e)s au sein de la **Municipalité et du Conseil communal**. Ces élections représentent un moment important pour Tannay car vos élu(e)s devront prendre, pour les cinq prochaines années, des décisions qui impacteront votre quotidien notamment en ce qui concerne l'urbanisme, l'environnement, l'école et les finances.

Ces élections auront lieu le **8 mars** pour le 1<sup>er</sup> tour, et le **29 mars 2026**, pour le 2<sup>e</sup> tour, si nécessaire.

Les candidat(e)s pour la Municipalité figureront sur des listes séparées et celles et ceux pour le Conseil communal sur une liste unique au sein de laquelle il faudra choisir 35 personnes, et 12 suppléants.

L'élection du (de la) Syndic (que) aura lieu, une fois les membres de la Municipalité connus, ou tacitement s'il n'y a qu'un(e) candidat(e).

Tannay, comme toutes les communes suisses est composée :

- d'un organe exécutif: la **Municipalité**, comprenant 5 membres qui gèrent la commune au quotidien, dont une Syndique ou un Syndic qui gère notamment l'administration communale,
- d'un organe législatif : le **Conseil communal**, composé de 35 membres qui votent notamment les préavis municipaux, dont le budget annuel, les comptes communaux, les règlements communaux. Des commissions issues du Conseil communal étudient chaque préavis les concernant et rendent des rapports à leurs collègues du Conseil communal.

Chaque Tannayroli a la possibilité de faire entendre sa voix lors de ces élections qui impacteront la vie à Tannay pour ces 5 prochaines années. Par conséquent, **votre voix compte !**

Pour celles et ceux intéressé(e)s par un engagement au sein de la commune, le dépôt des listes du 1<sup>er</sup> tour aura lieu entre le 5 et le 12 janvier 2026 (midi).

Pour toute information complémentaire, le greffe de la commune se tient à votre disposition.

**Votre participation est essentielle ! L'avenir de Tannay dépend de vous !**

### CALENDRIER DES ÉLECTIONS 2026

#### DÉPÔT DES CANDIDATURES AU GREFFE COMMUNAL

- 1<sup>er</sup> tour : du 5 au 12 janvier 2026 (jusqu'à 12h00)
- 2<sup>e</sup> tour : 10 mars 2026 (jusqu'à 12h00)
- Syndicature : 7 avril et 28 avril 2026 (cas échéant)

#### SCRUTINS

- 8 mars 2026 : 1<sup>er</sup> tour - Municipalité & Conseil communal
- 29 mars 2026 : 2<sup>e</sup> tour - Municipalité & Conseil communal
- 26 avril 2026 : 1<sup>er</sup> tour – Syndicature (cas échéant)
- 17 mai 2026 : 2<sup>e</sup> tour – Syndicature (cas échéant)

#### COMMENT VOTER ?

- Vous recevez le matériel électoral par la poste, environ 3 à 4 semaines avant le scrutin.
- Vous ne pouvez donner que 5 voix pour la Municipalité, 35 et 12 suppléants pour le Conseil communal. S'il y a plus de candidats, biffiez ceux qui ne vous conviennent pas.

#### IL EST POSSIBLE DE VOTER :

- Par correspondance.
- En déposant votre enveloppe de vote au greffe (ou dans la boîte aux lettres communale, jusqu'au jour du scrutin à 11h00).
- En personne : le jour du scrutin, de 10h00 à 11h00, à l'administration communale.



# Buvette de la plage

## La Buvette de la plage change de mains, une page se tourne.

**Dès son ouverture à la belle saison, les habitués et les visiteurs se pressent en ce lieu idyllique. Un café, une glace... un dîner improvisé entre amis, la plupart des habitants de la région gardent de joyeux souvenirs de ces moments passés à la Buvette de la plage de Tannay.**

Aujourd'hui après 37 ans d'activité, Isabelle Geoffroy Golay, «passe le flambeau», et la Municipalité dans sa quête d'un repreneur est restée attentive à préserver l'esprit de «la Buvette». Il est vrai que remplacer «Isabelle» n'est pas simple tant sa personnalité, son tempérament, auront marqué ce lieu emblématique. Secondant sa tante à ses débuts, elle a pris son envol et largement contribué pendant toutes ces années à l'expansion de la Buvette. Sa réputation allant au-delà même de Terre Sainte.

Professionnelle et exigeante, elle a su faire évoluer la carte des mets, tout en gardant un accueil authentique et chaleureux, afin que chacun s'y sente à l'aise.

La gérante et la Municipalité, ont œuvré ensemble pour que la reprise se passe dans les meilleures conditions. C'est ainsi que la Municipalité à l'issue de l'examen des différentes candidatures a finalement opté pour Monsieur Nicolas Burgi.

Mme Geoffroy Golay s'est d'ailleurs engagée à le soutenir lors de son arrivée.

A cette occasion, nous tenons à la fois à remercier chaleureusement Isabelle Geoffroy Golay pour toutes ces belles années, et à souhaiter la bienvenue au nouveau gérant de la Buvette de la plage dès le 1er mars 2026.



# TannEco

ASSOCIATION

**TANNÉCO**  
www.tanneco.ch

Un jardin ami de la nature

## La chronique

**Des jeux pour tous les âges.** Les jeux en bois de TannEco lors de la fin d'année scolaire à l'école de Tannay : Jeux disponibles sur la plateforme Tapatou.ch.

**A la rencontre des producteurs locaux.** Visite du 9 août 2025, self-cueillette, histoires familiales de producteurs, apéritifs et recettes de cuisines à découvrir sur le site du Localendrier.ch.

**La Grainothèque de Terre Sainte.** Un nouveau projet de TannEco pour semer la biodiversité sur votre balcon ou au jardin, avec le soutien de l'Apej et de ProSpecieRara, plus d'informations sur le site lagrainotheque.ch.



**Un jardin ami de la nature en hiver.** Atelier du groupe Jardins de TannEco du 8 novembre 2025 « Un beau jardin en hiver – ami de la nature : que faire ? Comment préparer le jardin pour la faune et la flore ? ». Une première partie était consacrée à la visite de deux jardins avec des exemples concrets, suivie d'une discussion en présence d'un professionnel.

**Noël Bazaar.** Vers un Noël autrement, le marché de Noël de seconde main du 16 novembre 2025 a rencontré un vif succès ! Au programme : vente d'objets de seconde main en très bon état, jeux/jouets, ..., divers ateliers créatifs autour du jardin et de la récupération, buvette, pâtisseries et foodtrucks.





Un jardin ami de la nature

## UN MOIS DE DÉCEMBRE FESTIF

Les « Fenêtres de l'Avent » du 1<sup>er</sup> au 23 décembre, pour créer du lien entre commune, commerçants et voisins. L'occasion de partager un moment sympathique et chaleureux autour d'un vin chaud, d'un chocolat, ou autres gourmandises de Noël, contes, chants... .

Café-apéro organisé par Tapatou.ch à la déchetterie intercommunale, le 13 décembre de 9h à 13h

FENÊTRES DE L'AVENT  
À TANNAY  
du 1er au 23 décembre,  
inscriptions: <https://tapatou.ch/avent>

**TANNECO**  
Facebook: @TannEcoAssoc | Email: info@tanneco.ch | Twitter: @tanneco\_assoc

**Sa voisine a une échelle**  
Mais ça, il ne le savait pas...  
**tapatou.ch**  
La plateforme locale de partage

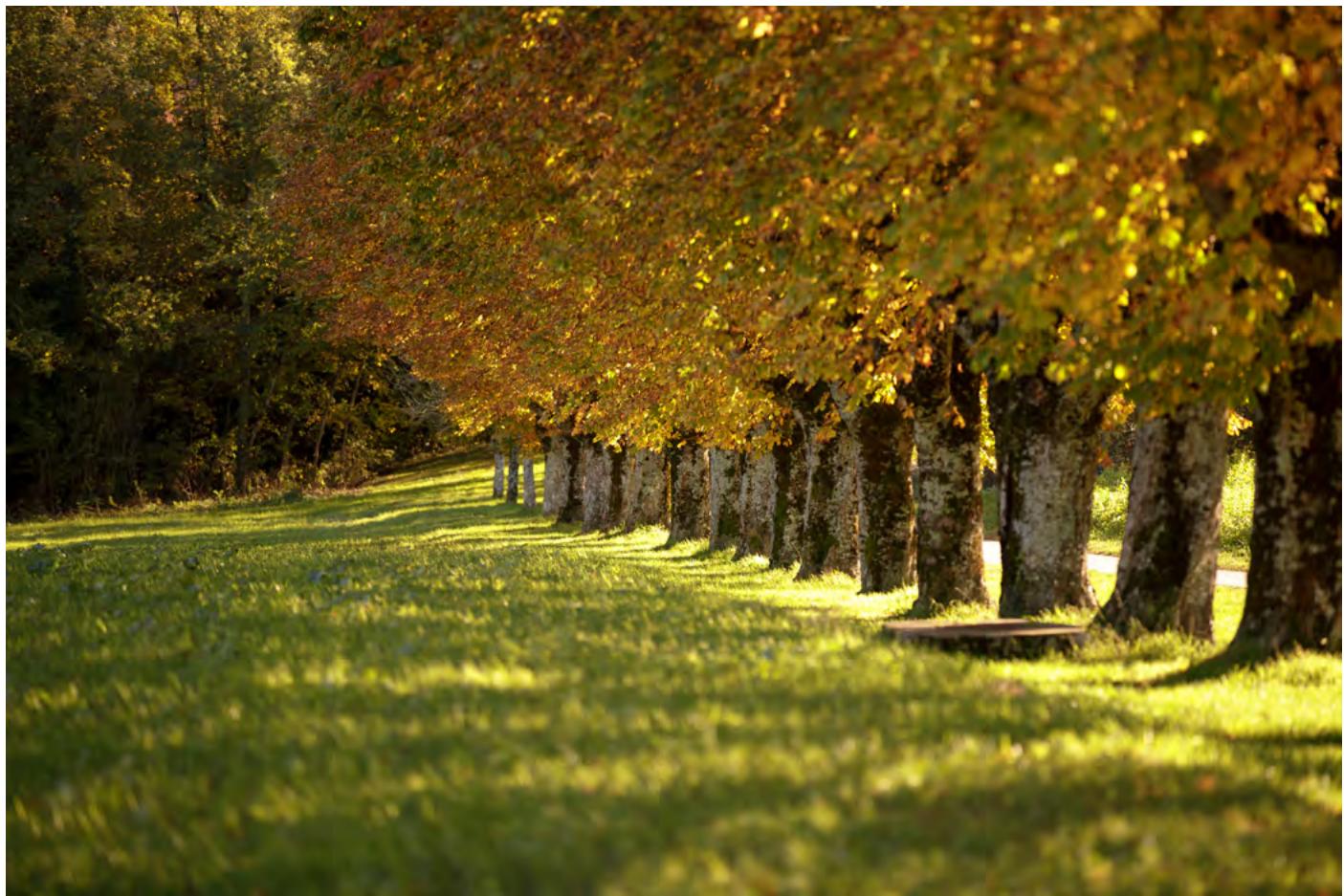
Commune de Tannay  
Tanneco tapatou

**Le PRINTANNAY**  
DIMANCHE 26 MAI 2026  
SALLE COMMUNALE DE  
TANNAY  
ET ENVIRONS  
POUR FÊTER L'EVEIL DE LA  
**NATURE**

## LA NOUVELLE ÉDITION DU PRINTANNAY

Des surprises d'initiatives locales et d'activités autour de la biodiversité, de l'alimentation durable et du lien social, dimanche 26 avril 2026, avec le désormais traditionnel « Parcours des Jardins » qui sera reconduit. L'association recherche d'ores et déjà balcons, terrasses ou jardins à ouvrir à la visite.

# Le village en images



La fête du village organisée chaque année par l'Amicale de Tannay





Toutes les photographies en doublePages © Lucien Kolly



La fête nationale organisée à tour de rôle avec Chavannes-des-Bois et Mies



\*  
*Joyeuses fêtes  
et heureuse  
année 2026!*  
\*



## Avis officiels

### Naissances

Nom	Prénom	Date de naissance
Semoroz	Billie	04.07.2025
Lawrence-Pace	Héloïse	05.07.2025
Job	Andrea	22.08.2025
Kesselring	Nina	19.10.2025

### Décès

Nom	Prénom	Date décès
Tawil	Youssra	30.04.2025

## annonces & agenda

### Du 1<sup>er</sup> au 23 décembre

#### Les Fenêtres de l'Avent à Tannay

TannEco

Fenêtre de l'avent du 18 décembre  
de 18h à 20h. La Municipalité accueillera  
les habitants dans le parc du château

### Mercredi 10 décembre à 18h30

#### Visite du Père Noël

Place du village

Amicale de Tannay

### Samedi 13 décembre, de 9h à 13h

#### Café-apéro Tapatou.ch

Déchetterie Intercommunale

TannEco

### Samedi 24 janvier 2026 à 18h30

#### Indépendance vaudoise

Amicale de Tannay

Place du village

### Dimanche 26 avril 2026

#### Le PrinTannay, fête de la nature

Salle Communale et environs

TannEco

### Pratique

- 117 - Police
- 118 - Pompier
- 144 - Ambulances
- 145 - Intoxication
- 147 - [Aide et conseils, jeunes et enfants](#)
- 143 - [La Main Tendue](#)
- 022 776 40 41 - [Service de sécurité \(SDS\)](#)

N°53  
Décembre 2025

### Editeur

Commune de Tannay

Responsable : Denise Rudaz

### Rédaction

Fabrice Beaux

Claus Hässig

Denise Rudaz

Michaël Schlegel

TannEco

Conception & mise en page  
Fabrice Nassisi  
Laurence Jeannin-Simonotto

### Impression

Imprimerie de Versoix

Imprimé sur papier FSC

Olin Regular extra blanc mat

